



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE NOZAY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 20 JANVIER 2010

Le mercredi 20 janvier deux mil dix à dix-neuf heures, le conseil de la communauté de communes de la région de Nozay, dûment convoqué le 12 janvier 2010, s'est réuni en session ordinaire à la salle de Grandmaison, à la maison des services intercommunaux à Nozay, sous la présidence de Mme Jacqueline SEGALEN, Présidente.

Titulaires présents : Mme Jacqueline SEGALEN, MM. Thierry ROGER, Yvonnick RIOT, Jean-Pierre POSSOZ, M. François FAVRY, Mme Monique JAMIN, Mme Thérèse AVRIL, M. Jean-Pierre LEBRETON, M. Jean-Claude PROVOST, Mme Claire THÉVENIAU, M. Raphaël LEBRETON, Mme Charlotte GUERLAIS, M. François MORICE, Mme Annie PHILIPPOT, M. Jean BLANDIN, Mme Marie-Chantal GAUTIER.

Titulaires excusés : Mme Jocelyne POULIN, M. Jean-Luc GREGOIRE (pouvoir à Mme Charlotte GUERLAIS), M. Cyril TSAPLINE, M. Jean-Noël THOMAZEAU (représenté par Mme Béatrice FELIATRE)

Conseiller porteur d'un pouvoir : Mme Charlotte GUERLAIS.

Suppléant présent représentant un titulaire : Mme Béatrice FELIATRE (représentant M. Jean-Noël THOMAZEAU).

Assistaient également à cette séance les délégués suppléants suivants : Mme Marylise FAUVET, M. Jean-Paul LERAY, M. Pascal DUCHESNE, M. Jackie CLAVIER.

Suppléants excusés : M. Bernard SANSOUCY, M. Philippe GAUDIN.

Mme Marie-Chantal GAUTIER a été élue secrétaire de séance.

PV DU CONSEIL DU 16 DECEMBRE 2009

Il est approuvé à l'unanimité et consultable à l'accueil de la Maison des Services Intercommunaux.

ADMINISTRATION GENERALE

Le Conseil adopte la motion figurant en annexe concernant les remarques sur le projet de réforme territoriale. Cette motion sera adressée aux Présidents du Conseil Général et du Conseil Régional ainsi qu'à tous les parlementaires de Loire-Atlantique.

ANIMATION TERRITORIALE

Office du tourisme

Les élus désignent au conseil d'exploitation de l'OTRN les personnes suivantes :

Professionnels du tourisme : M. Serge LAMBERT, Vay
Mme Anne VILLECHAISE, Abbaretz
M. Laurent MARD, Nozay

Bénévoles : Mme Agnès VAILLANT, Vay
Mme Huguette CHARLIER, Treffieux

Le Conseil sollicite le renouvellement du classement une étoile de l'office de tourisme.

Urbanisme – action foncière

Etude PLH (Programme Local de l'Habitat)

Le PLH constitue un document d'orientation et de programmation de la politique de l'habitat sur un périmètre déterminé. Il est établi pour six ans et comprend :

→ Un diagnostic,

→ Un document d'orientation

→ Un programme d'actions détaillé par secteurs géographiques.

Le Conseil autorise l'adhésion de la CCRN au groupement de commande auquel participeront également les communautés de communes de Derval et Châteaubriant et désigne pour faire partie de la commission d'appel d'offres spécifique :

- M. François FAVRY, titulaire,
- Mme Jacqueline SEGALEN, suppléante.

Schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Le Conseil émet un avis favorable sur le nouveau schéma proposé par la Préfecture et consultable sur le site defi.application.equipement.gouv.fr.

FINANCES

Ouverture de crédits d'investissement

Le Conseil décide l'ouverture des crédits mentionnés dans le tableau ci-dessous, qui seront repris lors du vote du budget primitif 2010.

Budget	Nature de l'opération	Imputation comptable	Montant autorisé en €
Budget général	Acquisition d'un copieur pour la MSI	Opération 150 – compte 2183	10 100.00 €
Budget général	Equipement informatique de l'ERN	Opération 151 – compte 2183	8 000.00 €

INFORMATIONS DIVERSES

Décisions du Bureau et de la Présidente prises par délégation :

Le Conseil prend acte des décisions suivantes :

Budget général

Imputation	Date	Tiers	Objet	Engagé TTC
2184-523-145	18/12/2009	ID+	Mobilier MDE	8 216.52 €
2313-520-145	18/12/2009	GUERIN Philippe	Avenant lot 8 MDE	11 009.98 €
TOTAL				19 226.50 €

Budget OM

Imputation	Date	Tiers	Objet	Engagé TTC
658-812-DM1-2	15/12/2009	SMCNA	Déchets novembre 2009	12 338.40 €
658-812-DM2-3	15/12/2009	SMCNA	Centre de tri nov et déc 2009	8 458.13 €
658-812-DM3-3	15/12/2009	SMCNA	Frais CSDU novembre 2009	17 020.00 €
TOTAL				37 816.53 €

Marchés en cours

N° marché	Nature	Procédure	Objet	Attributaire	Montant en € H.T
2009/M0027	MARCHE DE SERVICES	MAPA	Vérifications périodiques réglementaires des bâtiments et équipements de la CCRN	APAVE 44 - SAINT HERBLAIN	coût annuel : 2 658,73 € (durée : 4 ans)
2009/M0032	MARCHE DE FOURNITURES	MAPA	Consultation pour l'achat de mobilier de bureau pour la maison de l'emploi à Nozay	ID+ 35 - REDON	6 870.00 €

Agenda

Prochaine réunion du conseil communautaire :

⇒ Le mercredi 17 février 2010 à 19H à la salle De Grandmaison.

Prochaine réunion du Bureau : le mardi 26 janvier 2010 à 18H.

Commission finances : le mardi 2 février à 17H et le lundi 8 mars à 18H.

A NOZAY, le 25 janvier 2010.

Pour la Présidente absente, le 1^{er} Vice-Président,

Thierry ROGER

MOTION RELATIVE AU PROJET DE REFORME TERRITORIALE

Consécutivement à la suppression de la taxe professionnelle qui induit des incertitudes sur le financement des actions et investissements des collectivités locales et de leurs établissements publics, les élus communautaires souhaitent exprimer leurs observations sur les projets de réforme territoriale de l'administration française.

Tout en reconnaissant le bien fondé du renforcement de l'intercommunalité, nous ne pouvons que contester une réforme visant à réduire l'échelon communal à des fonctions symboliques, même dans un contexte de raréfaction préoccupante des moyens financiers de l'action publique.

De ce point de vue, l'évolution prévue des compétences des départements et des régions induisant la disparition des programmes de soutien aux investissements des collectivités locales, ne peut recueillir que notre désapprobation.

L'évolution de l'intercommunalité est incontournable, si l'on peut se réjouir que chaque commune soit dans un périmètre plus large, en revanche nous souhaitons affirmer que toute démarche pérenne ne peut être que le fait d'une maturité collective et de la volonté propre des populations et des élus concernés. De ce point de vue, voir les préfets dotés de pouvoirs coercitifs n'est pas une voie que nous pouvons cautionner.

La gouvernance des EPCI a trouvé depuis de nombreuses années un équilibre, tant dans la représentation des communes, que dans le nombre de vice présidents. Les propositions de modifications sur ces thèmes sont inutiles.

Les partenariats locaux impliquent depuis longtemps les conseillers généraux qui sont des intervenants de proximité et des relais de l'action locale. Leur disparition au profit de conseillers territoriaux dont les modalités d'élection sont floues et sur des ressorts territoriaux défavorables aux espaces ruraux est une régression de la représentation de notre secteur que nous refusons. Il semblerait plus judicieux de légiférer efficacement pour lutter contre le cumul des mandats.

Enfin le projet de loi en créant les espaces métropolitains ajoute une strate à un ensemble, que l'opinion considère déjà peu lisible. Nous pouvons en conséquence douter que l'objectif poursuivi soit celui de la simplification.